PROCES VERBAL APPROBATION DES COMPTES DE 2021

ATCM BOULANGERIE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle « SASU »
Au capital de 10 000 euros
Dont le siège social est situé à Lotissement BEAUVARLET 97122 Baie-Mahault
Immatriculée sous le numéro Siret 81477084800046

Le 18 avril 2022 à Lot. BEAUVARLET 97122 Baie-Mahault, **Monsieur COLOMBO Carl**, associé unique et président de la société ATCM BOULANGERIE, société par actions simplifiée unipersonnelle, arrête les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- L'affectation du résultat

1- APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et se soldant par un bénéfice de **32 913 euros**.

2- AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **32 913 euros** de la manière suivante :

- 1 000 euros à la réserve légale
- 10 000 euros en dividendes distribuables
- Le solde en report à nouveau soit 21 913 euros

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

COLOMBO Carl

Signature :

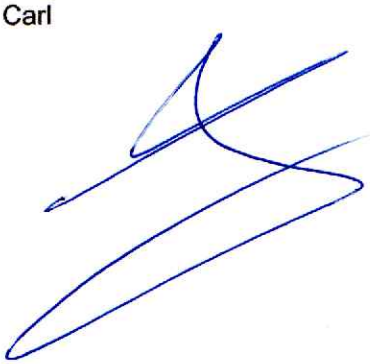

cerfa

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A

Désignation de l'entreprise A.T.C.M — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise LOT. BEAUVARLET 97122 BAIE MAHAULT

Numéro SIRET* 8 1 4 7 7 0 8 4 8 0 0 0 4 6

Durée de l'exercice en nombre de mois* 0 3 — Durée de l'exercice précédent* [ ]

Exercice N clos le 31/12/2021

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	166500	030 5155	161345
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
		Total I (5)	044	166500	048 5155	161345
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	1025	052	1025
	STOCKS Marchandises*		060	750	062	750
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	3864	074	3864
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	7810	086	7810
	Charges constatées d'avance*		092		094	
		Total II	096	13449	098	13449
		Total général (I + II)	110	179949	112 5155	174794

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	32913
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	42913
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	79169
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	7372
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	45340
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	131881
	Total général (I + II + III)	180	174794

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	55169
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 2033-A - IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ATCM BOULANGERIE — Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2021

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*			209	210	34230
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	212744
	services*		217	218	
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée*				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	940
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	247914

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	18773
Variation de stock (marchandises)*			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	74905
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : ..... — immobilier : .....)		242	38007
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243)		244	730
Rémunérations du personnel*			250	66058
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	9908
Dotations aux amortissements*			254	5155
Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	213536
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)			270	34378

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers	(III)	280	
Produits exceptionnels	(IV)	290	
Charges financières	(V)	294	1465
Charges exceptionnelles	(VI)	300	
Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)		310	32913

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	32913	314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
Provisions non déductibles*	322		
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)	324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		

Déductions

Entreprise nouvelles (44. *sexies*)	986	Zone franche urbaine (44. *octies* et *octies* A)	987	Zones restructuration de la défense (44. *terdecies*)	127		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	Jeune entreprise innovante (44. *sexies* A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. *quindecies*)	138		342
Divers* dont ZFA (44. *quaterdecies*)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		350

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	352	32913	354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)	356	
Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :		360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 — Déficit col. 2	370	32913	372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374	7377	Effectif moyen du personnel* :	376	3	dont apprentis : ; handicapés :	Effectif affecté à l'activité artisanale 861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	3864	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

N° 2033-B - IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa ③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.T.C.M

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	71400	444		446	71400	
	Installations générales agencements divers	450		452	55600	454		456	55600	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	39500	474		476	39500	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	166500	494		496	166500	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	1785	534		536	1785
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	1395	544		546	1395
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1975	564		566	1975
TOTAL		570		572	5155	574		576	5155

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 16 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

N° 2033-C IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa

DGFiP N° 2033-D

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A *bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ATCM BOULANGERIE

Néant ☑ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

5

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2033-E

Désignation de l'entreprise : ATCM BOULANGERIE — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/10/2021 et clos le : 31/12/2021 Durée en nombre de mois 3

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	34230
Production vendue - Biens	109	212744
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	940
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	247914

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	18773
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	74905
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	27807
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	10200
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	78161
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	209846

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	38068

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Période de référence	024	/ /	160	/ /
Date de cessation			186	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 142, portées en lige 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

N° 2033-E - IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2033-F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 81477084800046

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ATCM BOULANGERIE

ADRESSE (voie) LOT. BEAUVARLET

CODE POSTAL 97122 VILLE BAIE MAHAULT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. | Nom patronymique COLOMBO | Prénom(s) CARL | Nom marital | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 100 | Naissance : Date 13/03/1982 | N° Département 971 | Commune POINTE A PITRE | Pays FRANCE | Adresse : N° 6713 | Voie LOT. BEAUVARLET | Code Postal 97122 | Commune BAIE MAHAULT | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 2033-F - IMPRIMERIE NATIONALE -

cerfa

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant ☑ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 81477084800046

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ATCM BOULANGERIE

ADRESSE (voie) LOT. BEAUVARLET

CODE POSTAL 97122 VILLE BAIE MAHAULT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

N° 3846 - IMPRIMERIE NATIONALE